



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

métallurgie

Question écrite n° 12283

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation préoccupante des salariés des usines Starval à Marquette-lez-Lille (Nord) et à Strasbourg filiales spécialisées dans le négoce de tubes en acier, suite à l'annonce de la fermeture de ces unités comprenant soixante-dix salariés. Après la fermeture de Massey Fergusson, les Grands Moulins de Paris et l'annonce de restructurations pour l'usine de Rhône Poulenc dans les années à venir, il devient urgent d'engager un moratoire pour tous ces plans sociaux en préparation accompagnés de fermetures d'usines telles que celles-ci, issues du groupe Vallourec. Plutôt que d'arrêter toutes activités sur ces sites, ne faudrait-il pas mieux envisager un aménagement du temps de travail dans le cadre des trente-cinq heures pour préserver non seulement ces emplois, mais aussi un savoir-faire indispensable à la relance économique de ces régions situées au cœur du marché européen. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre en la matière pour éviter cette fermeture.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12283

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 1998, page 1735